



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2025 - 23

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

ID : 045-284500261-20250619-DEL2025_23-DE



COTISATION 2025 AU GIP INFORMATIQUE DES CDG

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 12 juin à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 18

Quorum : **16**

Date de convocation : 12 juin 2025

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLÉ Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FÉVRIER Albert – Maire de Ladon
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard – Maire de Desmonts
- Madame BATAILLE Muriel – Maire de Tournois
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame MELZASSARD Corinne – Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur RIVIERE William – Maire de La Neuville sur Essonne
- Madame LEVY Véronique – Maire d'Aulnay la Rivière
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|------------------------------|---|----------------------------|
| - Madame DURANT-GABORIT Anne | à | Monsieur BRICHARD Gérard |
| - Monsieur DEMAUMONT Franck | à | Monsieur TURPIN Joël |
| - Monsieur CHOUIIN Stéphane | à | Monsieur PELLÉ Jean-Michel |
| - Monsieur LARCHERON Gérard | à | Monsieur FÉVRIER Albert |
| - Monsieur LACROIX Bruno | à | Madame MARTIN Valérie |

Etaient absents et excusés :

Madame AUVRAY Chantal — - Madame FLEURY Line

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, ~~était excusée à la réunion.~~

Madame la Présidente rappelle que par délibération du 28 novembre 2016, le Conseil d'Administration s'est prononcé en faveur de l'adhésion du Centre de Gestion du Loiret au GIP informatique des CDG, visant à mutualiser les moyens informatiques à destination de l'ensemble des centres de gestion.

Le GIP appelle chaque année auprès de ses adhérents une cotisation qui représente sa participation au fonctionnement administratif du GIP, indépendamment de l'utilisation éventuelle des applications qui appellera en temps utile une contribution spécifique.

Le montant de l'appel à cotisation 2025 est calculé sur la base du nombre d'agents (titulaires et contractuels) recensé lors des élections professionnelles de 2022. Le montant par agent a été réévalué à 0,50 € par délibération de l'assemblée générale du GIP le 7 décembre 2023 afin de réaliser des actions de recherche et développement.

La cotisation annuelle 2025 s'élève ainsi à 4 663,00 €, qu'il est proposé de verser en une seule fois.

Approuvé à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 19 juin 2025

La Présidente



Florence GALZIN